



Plan de cours

COURS : FRANÇAIS LANGUE SECONDE

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : 602 - Français, langue seconde

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD C-185 6316 js.menard@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Communiquer en français courant avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence

1. Rédiger et réviser un texte simple.
2. Interpréter un texte écrit.
3. Produire un texte oral planifié.
4. Interpréter un texte oral simple.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Grégoire, Maïa et Thievenaz, Odile. *Grammaire progressive du français*. Paris, Cle international, 2013, ISBN : 978-2-09-038124-5
- Leclerc, Félix. *Dernier calepin*, Montréal, BQ, 2017 [1988], 176 p.
- Rabagliati, Michel. *Paul dans le métro*, Montréal, La Pastèque, 2002, 96 p.
- Un dictionnaire français, un Bescherelle et une grammaire française.

MÉDIAGRAPHIE

Beaudoin-Bégin, Anne-Marie, *La langue rapaillée*, Montréal, Somme toute, 2015.

- , *La langue affranchie*, Montréal, Somme toute, 2017.

Bertrand, Guy, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Michel Brûlé, 2013.

Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 1998.

- , *Méchante Langue*, Montréal, PUM, 2012.

Cerquiglini, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.

Collectif, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.

Grevisse, Maurice et André Goosse. *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 2007.

Melançon, Benoit, *Le niveau baisse! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, De Busso éditeur, 2015.

- , *L'oreille tendue*, Montréal, Del Busso éditeur, 2016.

Plourde, Michel, dir., *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008.

Références Internet sur la langue française (valorisation, théorie et exercices) :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca/Pages/ResultatRechercheExercice.aspx>
- Banque d'exercices de français du ministère de l'Immigration : <http://banque-exercices.immigration-quebec.gouv.qc.ca/site/skin/htm/default.htm>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Au collégial, l'enseignement du français, langue seconde, s'inscrit dans la formation générale des étudiants. Il vise à habiliter ces derniers à communiquer efficacement dans cette langue, « à apprécier les éléments constitutifs de la culture québécoise (tels la littérature, les médias, les arts, la technologie, les codes sociaux, etc.) »¹, à développer leur autonomie ainsi que leur pensée critique et rationnelle tout en les incitant « à s'ouvrir sur le monde et à assumer leurs responsabilités sociales »². Il faut dire qu'au Québec, province où la langue officielle est le français, maîtriser le français est essentiel pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles.

¹ MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19.

² *Ibid.*

Avant d'arriver au Cégep, les étudiants ont déjà acquis des compétences langagières en français (parler, lire, écouter et écrire), « mais sont, de façon générale, plus compétents à l'oral »³. En conséquence, au collégial, ils développeront principalement leur maîtrise de l'écriture et de la lecture tout en apprenant les règles de base du discours et de l'argumentation.

La formation générale en français, langue seconde est répartie en quatre niveaux comportant deux ensembles prévus en séquence (bloc A⁴ – 602-101MQ – et bloc B⁵ - 602-101 CED-EM). Le 602-101 MQ correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B, 602-101 CED-EM.

Au terme de leur formation générale en français, langue seconde, les étudiants sauront, entre autres, rédiger et réviser un texte simple, corriger leurs fautes et mieux les comprendre tout en rendant compte de différentes techniques de lectures ainsi que de différentes formes du discours et de leurs usages spécifiques. Ils seront également aptes à structurer un texte – tant à l'oral qu'à l'écrit –, à questionner, à analyser, à juger et à expliquer en français. Ils pourront aussi mieux apprécier la vie culturelle du Québec tout en étant aptes à établir, à poursuivre et à pratiquer des rapports professionnels et sociaux en français⁶.

Pour réussir cela, ils participeront à des discussions et à des ateliers d'écriture. Ils feront des exercices de rédaction, de grammaire ainsi que des dictées. Ils liront et analyseront des textes. Ils écouteront des entrevues, des films et des chansons et en discuteront. Ils réviseront leur connaissance théorique et pratique de la grammaire française et développeront leurs connaissances liées à la réalité du fait français en Amérique du Nord.

DIRECTIVE RELATIVE À L'USAGE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS EN CLASSE

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration. Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

SEMAINE	CONTENU DU COURS	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
1	Présentation du plan de cours et des objectifs. Rédaction et test diagnostique.	Acheter la Grammaire progressive du français. S'inscrire au CAF (travail dans le cahier de grammaire, rédaction, exercices).
2	Les verbes : les groupes + les terminaisons.	Faire les exercices de grammaire.

³ *Ibid.*

⁴ « Le bloc A fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études et a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. » *Ibid.*

⁵ « Le bloc B fait partie de la formation générale propre aux programmes d'études et s'appuie sur les acquis du premier ensemble en les enrichissant d'éléments de compétence liés aux champs d'études des élèves. » *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

	Avoir et être. Vocabulaire. Exercices. Discussions. Présentation du carnet de route.	Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire l'histoire intitulée « Paul dans le métro »).
3	Les verbes. Vocabulaire. Le nom et l'article. Présentation de Michel Rabagliati. Lecture + analyse. Exercices. Rédaction (Travail 1) Élément de culture. Questions + discussions.	Faire les exercices. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Paul et Richard », « Paul défait ses boîtes » et « Paul Mosquito "C" »). Commencer la rédaction 1.
4	Michel Rabagliati. Analyse et discussion. Les verbes au présent. Vocabulaire. L'accord du nom. Les adjectifs. Exercices. Rédaction 1 Élément de culture. Questions + discussion.	Faire les exercices. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Paul fait du ski » et « Paul à la quincaillerie »). Continuer la rédaction 1.
5	Michel Rabagliati. Analyse et discussion. Les démonstratifs. Les indéfinis. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion. Remise de la rédaction 1	Faire les exercices. Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Les Paulardises », « Tourisme extrême », « Erreur d'impression », « Men in black » et « Radio-cuisine » et « Bloopers »). Remettre la rédaction 1. Se préparer pour le test de lecture et le test de grammaire.
6	Test de lecture + test de grammaire. Remise du carnet de route 1. Présentation orale 1 (consignes)	Préparer le reportage (présentation orale). Remise du carnet de route 1.
7	Remise du reportage (présentation orale). Les verbes. Les adverbes. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Corriger la rédaction 1. Faire les exercices. Être prêt pour la présentation orale (ou remettre son travail).
8	Félix Leclerc. L'auteur et son œuvre. <i>Dernier Calepin</i> . Analyse et discussions. Les pronoms compléments, vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Dernier Calepin</i> , de Félix Leclerc. Faire les exercices.
9	Félix Leclerc. Analyse et discussions. Les verbes du 2 ^e groupe et du 3 ^e groupe au présent, Le temps et la situation dans l'espace. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Dernier Calepin</i> , de Félix Leclerc. Faire les exercices.
10	Félix Leclerc. Analyse et discussions. Les pronoms relatifs. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Dernier Calepin</i> , de Félix Leclerc. Faire les exercices. Commencer la rédaction 3.
11	Félix Leclerc. Analyse et discussions. L'impératif. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Lire <i>Dernier Calepin</i> , de Félix Leclerc. Faire les exercices. Commencer la rédaction 3.
12	Félix Leclerc. Analyse et discussions. Le conditionnel. Vocabulaire.	Lire <i>Dernier Calepin</i> , de Félix Leclerc. Faire les exercices.

	Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Remettre la correction de la rédaction 2. Commencer la rédaction 3. Se préparer pour la compréhension d'un texte oral.
13	Compréhension d'un texte oral. Discussion. Vocabulaire. Remise de la rédaction 3 Exercices. Élément de culture. Questions + discussion.	Remettre la rédaction 3. Faire les exercices. Se préparer pour la présentation orale 2.
14	Présentation orale 2 Révision. Exercices. Élément de culture. Questions + discussion. Remise du carnet de route 2.	Faire la présentation orale. Faire les exercices. Remise du carnet de route 2.
15	Révision	Se préparer pour la rédaction finale.
16	Rédaction finale	Faire la rédaction finale.

Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Date (s) des évaluations	(%)
2 rédactions (des chroniques) en lien avec les lectures et la matière vue en classe	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison	Semaines 5 et 13.	20 % (2 x 10 %)
Carnet de route	Évaluation individuelle faite en classe, au CAF et à la maison.	Semaines 6 et 14.	10 % (2 x 5 %)
Compréhension de texte (sens du texte + grammaire du texte).	Évaluation individuelle faite en classe.	Semaine 6	10 %
2 productions et présentations orales	Évaluation individuelle faite à la maison ou en classe	Semaines 7 et 14	20 % (4 x 5%)
Expliquer un texte entendu à la radio, à la télévision ou lors d'une conférence.	Évaluation individuelle faite en classe	Semaine 13	10 %
Rédaction finale (rédaction d'une chronique portant sur un texte étudié au cours de la session)	Évaluation individuelle faite en classe	Semaine 16	30 %*
TOTAL			100 %

* Tout cours comporte au moins une activité d'évaluation terminale au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour le cours. Cette ou ces activités d'évaluation terminale mesurent l'intégration des apprentissages principaux du cours et doivent ainsi attester de l'atteinte du ou des objectifs terminaux selon les standards visés, et ce, pour chacun des étudiants. La pondération de cette ou ces activités est d'au moins 30 % de la note du cours (article 5.2.4 PIEA).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Rédactions. Rédiger et réviser un texte simple d'au moins 350 mots. Apprendre à structurer un texte, à rédiger, à réviser son texte et à corriger ses erreurs.	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (chronique) (15 %). Qualité de la langue employée ⁷ (40 %).
Carnet de route. Écrire, lire, expliquer des textes, parler, comprendre l'autre, réviser un texte et corriger les erreurs.	Contenu (60 %). Qualité de la langue (40 %).
Compréhension de texte. Expliquer un texte écrit d'au moins 700 mots (interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur).	Contenu (60 %) : Justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (40 %).
Productions et présentations orales. Par écrit, préparer un exposé d'au moins 5 minutes, puis le présenter oralement.	Contenu (45 %) : respect des exigences émises dans la consigne. Qualité de la présentation (15 %). Qualité de la langue employée (40 %)
Compréhension orale. Expliquer un texte oral planifié d'au moins 5 minutes (analyser un texte : sens, portée, vocabulaire et grammaire du texte).	Le contenu (60 %) : justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (40 %).
Rédaction finale. Rédiger une chronique d'au moins 350 mots (apprendre à structurer et à rédiger un texte; analyser un texte écrit).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Dans sa chronique, l'étudiant fait l'illustration qu'il a compris le sens et la portée du texte à l'étude). Structure du texte : respect des exigences de rédaction (15 %). Qualité de la langue employée (40 %).

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE**(1) NOTE DE PASSAGE**

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

⁷ Voir les grilles d'évaluation du français (Annexe 3).

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entrainées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(7) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans

le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

ANNEXE 1

Centre d'aide en français

Cégep Édouard-Montpetit

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

G GRAMMAIRE

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT⁸

Le français écrit est excellent.	Le français écrit est bien.	Le français écrit est problématique.	Le français écrit est très faible.
Le texte est clair et articulé, les idées sont exprimées avec précision, il n'y a pas de fautes de grammaire ou d'orthographe (ou il y en a très peu).	Le texte comporte un certain nombre d'erreurs, mais cela ne nuit pas à sa compréhension. Certaines règles de grammaire ou l'orthographe de certains mots ne sont pas maîtrisées.	Certains passages du texte sont confus, imprécis ou incompréhensibles. Des règles courantes de grammaire ne sont pas maîtrisées. Plusieurs mots sont mal orthographiés.	Le texte est difficile à comprendre; le contenu en est affecté. Le texte présente trop de fautes d'accord ou d'orthographe.
40	30	20	10



GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS À L'ORAL

La maîtrise du français oral est excellente.	La maîtrise du français oral est bonne.	La maîtrise du français oral est suffisante.	La maîtrise du français oral est problématique.
Le discours est très clair, cohérent et très bien structuré.	L'étudiant s'exprime clairement. Son discours est cohérent et bien structuré.	Le discours de l'étudiant manque de clarté et de cohérence et gagnerait à être mieux structuré.	Le discours de l'étudiant manque vraiment de clarté et de cohérence et devrait être mieux structuré.
Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont généralement appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont rarement appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix ne sont pas appropriés.
Il utilise en tout un temps un vocabulaire riche et varié.	Il utilise souvent un vocabulaire riche et varié.	Il utilise rarement un vocabulaire riche et varié.	Il n'utilise jamais un vocabulaire riche et varié.
Il respecte les règles du code orthographique et grammatical (ou il fait très peu de fautes).	Il respecte généralement les règles du code orthographique et grammatical.	Il respecte peu les règles du code orthographique et grammatical.	Il fait beaucoup de fautes reliées au code orthographique et grammatical.
40	30	20	10



Note : /40

⁸ Cette grille vient du cégep Marie-Victorin.